

# École Saint-Paul-Apôtre



## Conseil d'établissement

Séance ordinaire du 14 octobre 2020

Salon du personnel

18h30 à 20h30

### Procès-verbal

Nom	Groupe représenté
Xavier Robidas	Représentant des parents
Virgile Lautier	Représentant des parents
Marie-Noëlle Guillemette	Représentante des parents
Marie-Pier Déry	Représentante des parents
Lysiane van der Knaap	Représentant de parents
Isabelle Fortin	Enseignante
Louise Gagnon	Enseignante
Tyna Lalancette	Enseignante
Chantale Poirier	Secrétaire pour cette rencontre
Lucie Seraiocco	Éducatrice du service de garde
Joane Lefrançois	Responsable du service de garde

Sont également présents à la table du conseil :

Chantale Poirier	Directrice
------------------	------------

Est absent :

Joane Lefrançois	Responsable du service de garde
Xavier Robidas	Parent

No	Sujet	Objet
1	a) Présences et quorum b) Accueil des nouveaux membres c) Secrétariat	Constat Choix Accueil
2	Questions du public	Information
3	Adoption de l'ordre du jour (C)	Adoption
4	Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 juin 2020 (C)	Adoption
5	Procédure d'élection de président (e) et du vice-président(e ) du conseil d'établissement	Information
6	Élection à la présidence et à la vice-présidence	Adoption
7	Dénonciation des intérêts des membres (art.70)	Information
8	Représentant de la communauté	Information
9	Règles de régie interne (C) - Procédure de convocation d'un substitut parent	Information Adoption
10	Calendrier des réunions et horaire (projet) (S) Secrétariat du conseil	Adoption
11	Fond à destination spéciale (classe extérieure)	Adoption
12	Vécu de l'école : - Photos de classe - Mesure 15021 : soutien à additionnel à la consolidation des apprentissages et à l'engagement scolaire en contexte Covid.	Information
13	Service de garde	Information
14	Budget de fonctionnement du conseil d'établissement	Information
15	Sorties scolaires (S)	Adoption
16	Projet éducatif et plan d'actions	Information

No	Sujet	Objet
16	Divers : correspondance	Information
17	Levée de la séance	Adoption

(C) Document envoyé par courriel (S) Document déposé séance tenante

1-	<p><b>a) Présence et quorum :</b></p> <p>La directrice de l'école et M. Lautier, ouvrent la séance après avoir constaté que tous ont reçu leur convocation dans les délais prévus et qu'il y a quorum.</p>
1-	<p><b>b) Accueil des nouveaux membres :</b></p> <p>M. Lautier souhaite la bienvenue aux nouveaux membres du C.E. et chacun est invité à se présenter.</p>
1-	<p><b>c) Secrétariat :</b></p> <p>Madame Poirier propose d'être la secrétaire pour la soirée.</p>
2-	<p><b>Questions du public :</b></p> <p>Pas de question du public</p>
3-	<p><b>Adoption de l'ordre du jour :</b></p> <p><b>CONSIDÉRANT</b> que ce projet d'ordre du jour a été préalablement communiqué aux membres;</p> <p><b>EN CONSÉQUENCE</b> sur proposition de madame Marie-Noëlle Guillemette, appuyé par madame Lucie Seraiocco, il est résolu à l'unanimité;</p> <p><b>D'ADOPTER</b> l'ordre du jour proposé et lu par Mme Poirier pour la séance ordinaire du 14 octobre 2020;</p>
CE : 20-21-10-01	<b>Adoptée à l'unanimité</b>

4-

**Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 juin 2020 :**

Madame Guillemette propose aux membres de prendre connaissance du procès-verbal avant les rencontres afin de poser uniquement nos questions au besoin et faire les corrections nécessaires. Nous gagnerons du temps.

Madame Marie-Pier Déry propose l'adoption et madame Lucie Seraiocco appuie.

CE : 20-2110-02

**Adoptée à l'unanimité**

5-

**Procédure d'élection au poste de président(e) et vice-président (e) du conseil d'établissement :**

Madame Poirier nous informe que :

La LIP stipule que le conseil d'établissement doit choisir son président(e) parmi les représentants des parents qui ne sont pas membres du personnel de la commission scolaire.

Mme Poirier explique le mandat de la présidence et de la vice-présidence.

6-

**Élection au poste de présidente ou président :**

Monsieur Lautier partage son intérêt à poursuivre son mandat de président et Mme Guillemette propose sa candidature afin d'occuper le poste à la vice-présidence.

**CONSIDÉRANT** que l'article 56 de la LIP stipule que le conseil d'établissement doit choisir son président parmi les représentants des parents qui ne sont pas membres du personnel de la commission scolaire;

**EN CONSÉQUENCE** sur proposition de Madame Guillemette, appuyé par Madame Lucie Seraiocco, il est résolu à l'unanimité :

**DE CHOISIR** Monsieur Lautier comme président du conseil d'établissement de l'école St-Paul-Apôtre pour l'année scolaire 2020-2021;

**DE CHOISIR** Mme Guillemette comme vice- présidente du conseil d'établissement de l'école St-Paul-Apôtre pour l'année scolaire 2020-2021;

**DE REMERCIER** la directrice de l'école, madame Chantale Poirier, d'avoir présidé le conseil d'établissement jusqu'au choix d'un(e) président(e);

**DE MANDATER** la directrice de l'école, madame Chantale Poirier pour qu'elle informe la commission scolaire du nom du président de notre conseil d'établissement pour l'année scolaire 2020-2021.

CE : 20-21-10-03

**Adoptée à l'unanimité**

**7- Dénonciation des intérêts des membres (art. 70) :**

Les membres sont invités à signer la feuille de dénonciations des intérêts qui leur a été envoyée par courriel.

**8- Représentant de la communauté :**

Les membres feront des recherches de leur côté. On propose l'organisme Craque-Bitumes et Productions Limoilou en vrac. M. Lautier attend des nouvelles de Julien suite à un courriel envoyé.

**9- Règles de régie interne (C)**

**-Procédure de convocation d'un substitut de parent :**

Le document de régie interne a été adopté au conseil d'établissement 2016-2017. Il a été remis par courriel.

Il a été envoyé par courriel aux membres.

Le conseil a établi l'an passé, de quelle façon ce dernier allait convoquer un membre parent substitut.

Il a été proposé depuis 2017-2018 que :

- De toujours envoyer les documents, l'ordre du jour ainsi que les procès-verbaux aux 2 membres parents substitués qui sont Mme Aimie Desmarais et Mme Catherine Maheux.
- Qu'un membre parent permanent suite à la réception de l'ordre du jour, informe en répondant dès que possible à tous qu'il sera absent.
- En cas d'absence d'un membre régulier, les deux membres substitués auront la possibilité de répondre et ainsi remplacer le membre absent (en alternance selon la disponibilité).

**10- Calendrier des réunions et horaire et secrétariat (S) :**

14 octobre 2020

1er décembre 2020

26 janvier 2021

6 avril 2021

18 mai 2021

15 juin 2021

CE : 20-21-10-04

**Adoptée à l'unanimité**

La directrice, madame Chantale Poirier informe le conseil que ce dernier doit se trouver un(e) secrétaire ou des secrétaires. Après consultation, il est proposé que différents membres occupent ce rôle en alternance.

Ainsi, les secrétaires du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2020-2021 seront :

14 octobre Madame Chantale Poirier

1<sup>er</sup> décembre Mme Marie-Pier Déry

26 janvier Madame Marie-Noëlle Guillemette

6 avril Madame Lysiane Van der Knaap

12 mai Madame Louise Gagnon

15 juin Madame Tyna Lalancette

Notez que le canevas du procès-verbal sera envoyé par courriel à la secrétaire désignée avant les réunions.

CE : 20-21-10-05

**Adoptée à l'unanimité**

11-

**Fonds à destination spéciale :**

Mme Poirier demande de nouveau une résolution pour créer un fonds concernant la classe plein-air pour être certaine que le fonds sera bien créé. Le chèque d'Intact assurances a bien été reçu.

12-

**Vécu de l'école :**

- Photos de classe

Nous suggérons que la photo se fasse au printemps. Mme Louise Gagnon suggère de demander aux compagnies s'il est possible pour eux de faire un montage photos étant donné la situation pandémique. Mme Guillemette nous informe des résultats du sondage qui a été fait aux parents à ce sujet et il en ressort que les parents préfèrent en grande majorité des photos naturelles. Mme Guillemette se propose pour faire les recherches auprès de quelques entreprises.

- Mesure 15021

Mme Poirier informe que la somme reçue de la part du ministère pour notre école afin de soutenir les élèves en contexte de pandémie est de 1980\$ et que c'est très loin d'être suffisant afin de pallier aux besoins.

13-

**Service de garde :**

Mme Poirier a une demande à faire suite à une discussion avec Mme Joane concernant l'horaire des journées pédagogiques. La demande est la suivante : Si nous observons une augmentation des inscriptions au service de garde lors des journées pédagogiques ET que le personnel enseignant est en télétravail, s'il est possible de modifier l'horaire et d'ouvrir de 8 heures à 16 heures. Mme Lucie mentionne que Mme Joane a consulté le personnel et qu'ils sont d'accord avec cette demande.

CÉ : 20-21-10-06

**Adoptée à l'unanimité**

14-

**Budget de fonctionnement du conseil d'établissement:**

Mme Poirier informe le conseil que ce dernier a un budget de fonctionnement de 855\$. Elle est en attente afin de connaître le montant non utilisé de l'an passé.

Elle mentionne également que les frais de garde peuvent être remboursés par le CÉ au besoin.

15-

**Sorties scolaires :**

Aucune sortie scolaire a lieu et aucun artiste ne peut venir à l'école pour le moment étant donné la situation suite aux recommandations de la santé publique.

15-

**Projet éducatif et plan d'actions:**

Mme Poirier informe le conseil qu'étant donné l'année scolaire exceptionnelle que nous vivons que l'emphase est mise sur le soutien pédagogique aux élèves pour le moment lors des journées pédagogiques. Elle tentera d'ici juin de se réunir avec l'équipe-école afin d'avancer le plan d'actions qui a été débuté en début d'année dernière.

16-

**Divers :**

17-

**Correspondance :**

Pas de correspondance.

18-

Levée de la séance

La levée de la séance est proposée à 20 h 04 par Lucie et appuyée par Mme Isabelle .



---

Virgile Lautier  
Président

---

Chantale Poirier  
Directrice